

## La Chasse à Tir

Technique de chasse la plus répandue partout en France, la chasse à tir est pratiquée par une grande majorité de chasseurs. La vente de domaines de chasse s'effectuera donc sur l'ensemble du territoire national.

La chasse à tir nécessite un fusil ou une carabine. Celle-ci est très réglementée, elle est interdite notamment à partir d'un véhicule, sauf cas particuliers (handicapés).

### **EN FRANCE, LES DOMAINES DE CHASSE À TIR ABRITENT TOUTES LES ESPÈCES DE GIBIER.**

---

Ils permettent aux chasseurs de pratiquer seuls, en battue, au chien d'arrêt ou au chien courant. Depuis 1995, la vente de domaines de chasse à tir peut intéresser également les amateurs de chasse à l'arc, car cette pratique est considérée également comme une forme de chasse à tir.

Attention des attestations seront demandées. Une formation spécifique existe pour la chasse à l'arc.

## A chaque domaine son acquéreur

Dans la partie Grand-Sud de la France, la vente de domaines de chasse à tir s'adressera à différents types d'acquéreurs. En Languedoc-Rousillon, Provence-Alpes Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, les amateurs de petit gibier comme le lièvre ou la bécasse ne seront pas en reste.

Toutefois les domaines de chasse à tir abritent également de plus grands gibiers comme le cerf, le sanglier ou bien encore le chevreuil, on les retrouve notamment en Auvergne, Limousin mais aussi en Franche-Comté. En Aquitaine et en Poitou-Charentes, la Palombe attirera des acquéreurs bien spécifiques.



Dans la partie Grand-Nord de la France, notamment en Ile-de-France, Normandie, Picardie, Nord, Centre Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, Champagne-Ardenne, Lorraine et Bourgogne les domaines en règle générale, seront beaucoup plus vastes puisqu'ils peuvent s'étendre sur des milliers d'hectares. La Chasse à Courre, technique de chasse très particulière nécessite de telles étendues.

“

***La vente de domaines de chasse à tir est très dynamique..***

Sans aller dans de telles spécificités, la vente de domaines de chasse à tir est très dynamique car elle répond à un besoin sur l'ensemble du territoire.

La chasse à tir est une pratique qui s'adresse à toute personne amatrice. Les domaines de chasse seront donc à la portée de toutes les bourses car le choix est non seulement étendu sur l'ensemble du territoire national mais leur taille sera à la mesure des ambitions du chasseur.

## L'avis économique

Les prix des domaines de chasse seront compris entre 4 000 et 6 000€/ha en moyenne sur le territoire national.

Ils dépasseront 10 000€/ha en Ile de France et en Sologne. Le nord de la France verra ses prix grimper jusqu'à 20 000€/ha. Une chasse courante qu'il sera possible de pratiquer sur tout l'hexagone grâce à Forêt Investissement.

Forêt Investissement offre le plus grand choix pour l'achat d'un domaine de chasse. Agence spécialisée en transactions forestières, elle est aussi experte en évaluation.